



Condroz Énergies Citoyennes sc

**Assemblée générale ordinaire**

**Vendredi 25 juin 2021**

---

## **Compte-rendu de l'assemblée générale de CEC sc du 26/05/2021**

---

L'assemblée générale s'est tenue dans l'auditoire du CTA à Strée et a débuté vers 20h15.

Bilan des présences : 14 coopérateurs étaient présents à la fin de l'A.G, porteurs de 3 procurations au total, soit 17 votes actifs. 8 coopérateurs se sont exprimés également par courriels, soit 8 votes préalables. Le nombre total de votants est donc de 25.

### **1. Mot d'accueil et communications**

Sébastien Erpicum, Président de CEC depuis environ 1 an, remercie les personnes présentes. Il espère pouvoir organiser un moment festif l'année prochaine lors de l'AG.

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Dradin qui était coopérateur de CEC depuis 2018 et qui est notre second coopérateur décédé, après Jacques Ramelot, qui était membre du C.A.

S. Erpicum rappelle également quelques règles de fonctionnement de la coopérative :

- CEC est gérée par un CA mais toutes les décisions se prennent en AG ;
- En AG, 1 coopérateur = 1 voix, peu importe le nombre de parts détenues ;
- La distribution de dividende se décide en AG sur base d'un bénéfice annuel et d'un bilan positif. Actuellement, le bilan de CEC est négatif mais il devrait être positif l'année prochaine.

### **2. Approbation de la composition du Bureau**

Sébastien Erpicum assure la Présidence de la séance.

Hervé Pirard est désigné comme secrétaire, en remplacement de Marie Erpicum, excusée ce soir.

Jean Baptiste Stephen est désigné comme scrutateur.

La composition du bureau est approuvée à l'unanimité.

### **3. Rapport d'activité 2020**

Projets Hydro

○ HOSe :

- Ce projet vise à construire (ou rénover) les dernières grosses centrales hydroélectriques sur la Sambre et l'Ourthe

- L'investissement de CEC s'est fait à la fois dans le capital et via un prêt subordonné
  - En 2020, 2 turbines VLH ichtyocompatibles ont été installées sur le site des Grosses Battes qui est en production depuis quelques mois. Ce site comprend également une échelle à poisson pour la montaison.
  - La centrale hydroélectrique de Chanxhe a été mise en service peu après les Grosses Battes. Elle comprend 2 vis hydrodynamiques sous un capot.
  - Il s'agissait des deux plus gros sites encore à équiper en Wallonie. Le souhait est d'aller visiter ces sites avec les coopérateurs de CEC dès que ce sera possible
  - Il est possible pour les coopérateurs de suivre la production de leurs centrales via le site : <http://91.183.222.61/PlutoWeb/m/p866s940> (mot de passe: hose)
- Moulin d'Eprave (Rochefort) : Ce projet est toujours en stand by. Suite à une question d'une coopératrice, il est précisé que le gestionnaire privé de ce moulin qui comprend 2 roues à aube a fait faillite peu avant le confinement. L'hôtel et les salles de séminaire/banquet existent toujours (sous une autre société) mais vu les doutes sur sa fiabilité, le C.A a préféré mettre ce projet en stand-by.
  - CIESAC – Les Avins : il est prévu de placer une turbine moderne en traversant la roue existante. En attente d'un signe positif du CA de la CIESAC car le projet est bloqué à leur niveau.
  - Marchin/Site de Maseyeck - Arcelor :
    - Site situé sur le Hoyoux avec un potentiel de production d'environ 45 kW ;
    - Un passage sur le site d'Arcelor Mittal est indispensable, ce qui jusqu'à présent avait toujours bloqué l'avancement du projet ;
    - Aujourd'hui, S. Erpicum a rencontré sur place 3 membres d'Arcelor Mittal qui affirment que CEC peut commencer à construire dès que le projet est prêt, qu'ils attendent un descriptif détaillé du projet mais sont d'accord pour octroyer une servitude de passage sur leur site ;
    - C'est une très bonne nouvelle pour CEC et cela va aussi demander un gros travail pour la coopérative dans les mois à venir, notamment pour essayer de trouver de nouveaux coopérateurs localement ;
    - La décision d'investissement dans ce projet (environ 450.000 euros) avait déjà été votée en AG il y a quelques années ;

#### Projet biométhanisation

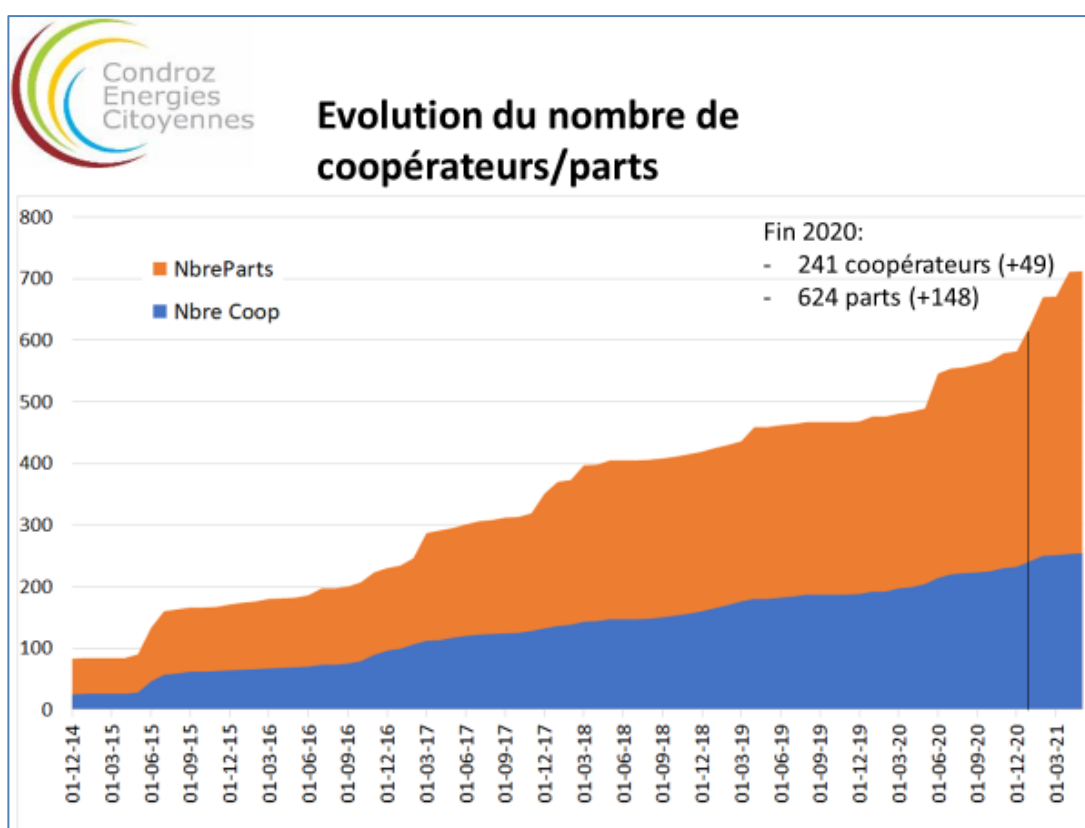
- Ochain Energie (Clavier) :
  - ce projet continue de bien produire malgré quelques problèmes techniques. En 2020, mise en place d'un second moteur - la puissance électrique a été doublée : 2 x 600 kW, en visant une production pour 1.000 kW toute l'année. Démarrage de ce second moteur le 7 octobre 2020. Une partie de la chaleur est acheminée vers le home d'Ochain. Le surplus n'est actuellement pas valorisé.

- Bonne acceptation des agriculteurs locaux. Le maïs ne représente environ « que » 25% de la biomasse des digesteurs, le solde est constitué de fumier, de lisier, de produits déclassés en agriculture et de divers produits organiques

☐ Cociter :

- Poursuit son développement, avec une situation financière qui s'améliore
- Permet aux coopérateurs d'acheter l'électricité produite par les coopératives wallonnes membres de Cociter
- Ne propose pas des tarifs plus cher que les autres fournisseurs « classiques »
- Environ 6000 clients. Chaque année, environ 1000 clients supplémentaires

- ☐ Evolution du nombre de coopérateurs et de parts : CEC comptait fin 2020 un total de 241 coopérateurs pour 624 parts acquises. Un diagramme montrant l'évolution du nombre de coopérateurs et de parts depuis la création de CEC est présenté (ci-dessous).



☐ Répartition du capital de CEC

- **Fin 2020, CEC c'était :**

- Un capital souscrit de 156 000 euros dont :
  - 53 000 € investis en capital dans : Ochain Energie (10 000 €), Cociter (6 000 €), Monceau Hydro (16 000 €) et HOSe (21 000 €)

- 64 085 euros en prêt subordonné à HOSe, pour éviter à HOSe d'aller emprunter dans des banques

Aujourd'hui, il reste environ 50.000 euros de capital disponible.

#### 4. Comptes et bilan 2020

Présentation des comptes et du bilan de l'exercice 2020 par Françoise d'Arripe, trésorière de CEC.

#### Comptes de résultat pour la période 1 janvier 2020 à 31 décembre 2020 (en euros)

<b>Produit et charges d'exploitation</b>	
Chiffre d'affaire	1 900
Amortissement (frais d'établissement)	0
Intérêt et charges financières (nette)	1 478
Charges financières	-36
<b>Services et biens divers</b>	
Comptable (y compris publication au moniteur)	-408
Financité	-75
Frais gestion COCITER	-330
Frais RESCOOP	-138
Site internet (hébergement)	-52
<b>Autres frais administratifs</b>	
Précompte mobilier sur intérêts	0
UCM cotisation	-348
<b>Bénéfice de l'exercice (Perte) à reporter</b>	<b>1 992</b>
<b>Bénéfices (Pertes) reporté(e)s</b>	<b>-4 670</b>
<b>Bénéfices (Pertes) à reporter</b>	<b>-2 678</b>

#### Bilan au 31 décembre 2020 (en euros)

<b>Actif</b>	<b><u>153 322</u></b>	
Comptes bancaires	34 759	
Prêt subordonné	64 085	(pour HOSe)
Créance à un an au plus	1 478	(dividendes de Ochain Energie et intérêts de HOSe)
Immobilisations financières	53 000	
Frais d'établissement	0	
<b>Passif</b>	<b><u>153 322</u></b>	
Capital souscrit	156 000	624 parts
Bénéfice (Perte) reportées (+)/(-)	-2 678	
Dettes	0	

**Le budget prévisionnel 2021 est le suivant :**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	
<i>Produit et charges d'exploitation</i>	
Chiffre d'affaire	200,00
Dividendes de Ôchain	500,00
partie intérêts de HOSe	4 079,06
Frais pour étude (devis ORES)	
Amortissement (frais d'établissement)	0,00
Intérêt et charges financières (nette)	-36,00
<i>Services et biens divers</i>	
Frais publicité	-100,00
Divers (défraiements, ...)	-100,00
Comptable (y compris publication au mo	-400,00
GDPR	-100,00
Site internet (hébergement)	-52,00
Financité	-75,00
Rescoop Wallonie	-141,25
Frais gestion COCITER	-255,00
<i>Autres frais administratifs :</i>	
Précompte mobilier sur intérêts	
UCM cotisation	-347,50
<b>Bénéfice de l'exercice (Perte)</b>	<b>3 172,31</b>
<b>Impôt</b>	<b>-98,93</b>
<b>Bénéfice de l'exercice après impôt</b>	<b>3 073,38</b>
Bénéfices (Pertes) reporté(e)s	-2 677,67
<b>Bénéfices (Pertes) à reporter</b>	<b>494,64</b>

Fin 2021, il est donc prévu de réaliser un bénéfice de 3000 euros et de terminer l'année avec un bilan positif (environ 500 euros). La coopérative serait donc revenue à l'équilibre en 8 années, ce qui n'est pas si mal vu le contexte.

**Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.**

**5. Décharge aux administrateurs**

**La décharge aux administrateurs est approuvée à l'unanimité.**

**6. Discussion/débat : CEC doit-elle envisager des investissements dans l'éolien ?**

1. S. Erpicum rappelle brièvement le contexte : CEC est une coopérative essentiellement axée, depuis sa création, sur le développement et soutien de projets d'hydroélectricité ou de biométhanisation, dans une moindre mesure. Vu les différents projets éoliens dans le Condroz et des interpellations au sujet d'une éventuelle participation de CEC dans ce type de projets, il est intéressant de se poser la question suivante : « *Pensez-vous que CEC doit investir dans l'éolien ?* »
2. La série d'échanges et d'interventions des coopérateurs présents à cette AG, ainsi que les différents mails reçus avant l'AG, peuvent se résumer comme suit :
  - Une grande majorité des intervenants estiment que c'est le volet « hydro » qui fait la spécificité de CEC et qu'il vaut mieux rester dans ce créneau, surtout qu'il y a déjà beaucoup de coopératives actives dans l'éolien et que les réticences aux projets éoliens sont très fortes dans le Condroz où ce sujet est plus clivant que les autres sources d'énergies renouvelables ;
  - Pourquoi ne pas plutôt s'orienter vers des projets innovants, locaux, portés par de plus petites structures, en étant attentifs aux nouvelles technologies dans le domaine éolien, entre autres ;
  - Vu les délais pour obtenir les permis pour les éoliennes, les technologies mises en place sont souvent déjà obsolètes, dépassées ;
  - Si le projet de Maseyck à Marchin abouti rapidement, vu les fonds qui seront nécessaires (plus de 450.000 euros), il ne sera plus nécessaire de s'interroger sur un apport de fonds de CEC dans l'éolien ;
  - L'hydroélectricité est aussi aléatoire car dépendante du niveau des cours d'eau et du climat. Mieux vaut « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » et diversifier nos investissements, par exemple via des projets photovoltaïques au dessus des parkings. Plusieurs coopérateurs affirment être pour un « mix » énergétique (parfois y compris pourquoi pas l'éolien);
  - Plusieurs coopérateurs pensent qu'il y a eu et qu'il y aura encore beaucoup de progrès technologiques dans le photovoltaïque, que cette source d'énergie renouvelable semble très porteuse et mérite que CEC s'y intéresse aussi ;
  - Outre le fait de développer des projets de production, il est aussi prévu de mener des actions de sensibilisation, d'information en faveur d'une réduction des consommations. Nos bénéficiaires futurs serviront en partie cette vocation plus « sociale » ;
  - Les ressources humaines de CEC sont basées sur le bénévolat et sont limitées, attention à ne pas trop se disperser.

## **7. Composition du C.A**

La durée des mandats des membres actuels du Conseil d'administration de CEC se présente comme suit :

- Pierre Archambeau (2020-2024)
- Françoise d'Arripe (2020-2024)
- Guy Brassel (2018-2022)
- Marie Erpicum (2020-2024)
- Sébastien Erpicum (Président) (2018-2022)
- Jean Marc Forro (2018-2022)
- Christian Giet (2018-2022)
- Hervé Pirard (2018-2022)

Avec le concours précieux (hors CA) de - Jean Baptiste Steffen (DPO) et Claude Denoël (Webmaster, gestion des mails, communication, newsletter...)


De nombreux mandats viendront à échéance l'année prochaine.

## 8. Mot de clôture - Remerciements

Les bénévoles de CEC, que ce soit les membres du C.A ou Claude Denoël et Jean-Baptiste Steffen (DPO), (et d'autres coopérateurs ponctuellement) sont vivement remerciés pour leur implication dans les nombreuses autres activités parallèles, à savoir : les réunions de C.A., les colloques, visites, conférences (moins en 2020 à cause du confinement), la gestion courante des mails, les réponses téléphoniques.... (merci spécial à Claude Denoël !), le suivi des demandes de coopérateurs et partenaires, le suivi comptable et financier, ...

Il est rappelé que CEC est ouvert à tous et qu'une coopérative a besoin d'une grande variété de compétences. Chacun peut participer, que ce soit dans le C.A. de manière plus régulière ou en dehors, via des activités ponctuelles.

Aucune question ou discussion n'étant demandée, l'AG s'est clôturée vers 21h45.



ERIC S.  
Président CEC